



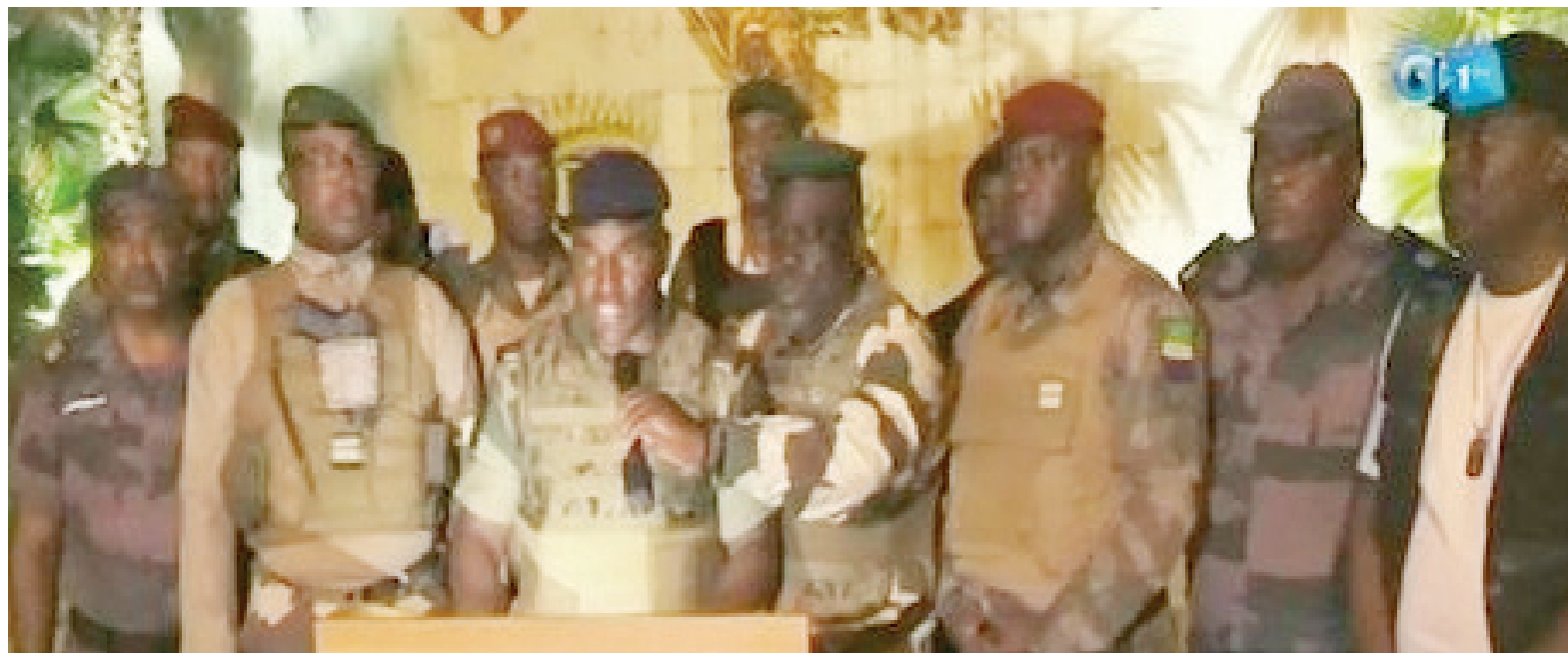
AFRIQUE CENTRALE

Coup de force au Gabon

Les hommes en armes ont annoncé hier à Libreville la destitution et l'assignation à résidence du président Ali Bongo Ondimba ainsi que la dissolution du gouvernement et des autres institutions du pays. Cette annonce a été faite quelque temps après la publication des résultats de l'élection présidentielle du 26 août donnant vainqueur le chef de l'Etat sortant avec 64,27% des suffrages devant son challenger Albert Ondo Ossa (30,77%).

[Page 5 et 7](#)

Déclaration des putshistes



PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Le Pnud appuie la mobilisation des financements



Une délégation d'experts du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) conduite par l'économiste Val Man Lecka a entamé, le 29 août, à Brazzaville les discussions

avec les représentants du secteur privé congolais, en vue de l'élaboration d'un cadre de financement intégré du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Le

PND prévoit, entre autres, de développer les domaines de l'agriculture, du numérique, du tourisme, des zones économiques spéciales, de l'industrie et de l'immobilier. [Page 3](#)

La rencontre entre les experts du Pnud et la Chambre de commerce Adiac

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Diabes noirs affronte Muza FC



Les Diabes noirs affronteront Muza FC au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération Adiac

Les Diablotins seront aux prises à Maestro United de la Zambie (Muza FC), le 15 septembre prochain, en terre zambienne dans le cadre des matches aller du deuxième tour préliminaire de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Les deux équipes vont s'affronter à la manche retour le 29 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville.

[Page 16](#)

DÉVELOPPEMENT

Impliquer les communautés locales dans la gouvernance

Les représentants des structures membres du Groupe des experts pour la synergie entre les organisations et les plateformes de la société civile ont planché, hier, à Brazzaville sur l'actualisation de la note de position sur l'implication des communautés locales et des populations autochtones dans le processus de gouvernance. « L'atelier qui nous réunit ce matin concerne la mise à jour de la note de position que les organisations de la

société civile avaient développée en 2020, en ce qui concerne la participation des communautés locales et des populations autochtones dans le processus de gouvernance en cours dans notre pays », a indiqué la chargée de programme Ressources naturelles et Droits des communautés forestières de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Nina Cynthia Kiyindou Yombo.

[Page 4](#)

EDITORIAL

Valorisons

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Valorisons

La moisson obtenue par la délégation congolaise aux 9es Jeux de la Francophonie qui se sont déroulés à Kinshasa, en République démocratique du Congo, n'a pas été à la hauteur des attentes. A défaut de l'or convoité, les sportifs congolais se sont contentés de l'argent et du bronze.

Résultat logique au regard des conditions dans lesquelles les athlètes congolais se sont préparés. La haute performance nous apprend-on requiert un investissement considérable. Malgré tout, nos ambassadeurs méritaient une réception au terme de la compétition.

L'implication du gouvernement dans la valorisation des sportifs passe aussi par la reconnaissance de leurs performances. Les athlètes congolais qui mènent actuellement le combat pour vivre de leur métier ont besoin de l'accompagnement des pouvoirs publics. L'aide de l'État va sans nul doute susciter plus d'engouement autour des autres disciplines sportives peu répandues au Congo et permettre au pays de briller dans les compétitions internationales.

Il ne reste plus qu'à créer les conditions visant à revaloriser nos ambassadeurs sportifs en mettant un terme à des différences entre la valeur financière d'un footballeur, d'un handballeur et celle d'un lutteur ou d'un judoka... C'est une marque de considération qui peut susciter des vocations.

Les Dépêches de Brazzaville

ALLEMAGNE

Ralf Sesselberg, consul honoraire du Congo à Hanovre

En marge de la présentation des «lettres de créance» de l'ambassadeur Édith Antoinette Itoua, le consul honoraire du Congo en République fédérale d'Allemagne (RFA) a confié à la presse ses attentes quant à la nouvelle ère de cette diplomatie.

Sous la supervision de l'ambassadeur du Congo à Berlin, le consul honoraire Ralf Sesselberg opère pour le compte du Congo depuis 13 ans. « Une nouvelle ère commence », a confié le consul honoraire, heureux de mettre en place la redynamisation de la coopération économique et culturelle entre le Congo et l'Allemagne par rapport à la volonté commune qui s'est dégagée à l'issue de leur première séance de travail.

À son actif, dans le rôle de consul, empreint du sceau de la rigueur allemande, Ralf Sesselberg met en avant le fait d'avoir reçu plusieurs Congolais résidant en Allemagne. Au fil des années, il s'est démené à renforcer le partenariat entre le Congo et l'Allemagne.

Il a organisé des Journées économiques / Forum économique durant lesquels les entrepreneurs congolais ont découvert les atouts économiques qui y sont légion, notamment dans l'élevage des porcs.

Ce forum a permis les échanges entre Allemands et Congolais. Le



Ralf Sesselberg, consul honoraire du Congo à Hanovre, en République Fédérale d'Allemagne/Marie Alfred Ngoma

consulat les a accompagnés dans leurs démarches d'hommes d'affaires désireux d'établir les relations entre investisseurs. En tant que consul honoraire, il a reçu un certain nombre de ministres et hommes

d'affaires à la recherche de partenaires désireux d'obtenir les informations nécessaires pour réaliser leurs projets.

En outre, dans le cadre culturel, les peintres de l'École de peinture de Poto-Poto ont organisé une exposition de leurs œuvres en Allemagne. Cette nouvelle présentation des «lettres de créance» constitue un nouveau départ de redynamisation des activités consulaires à partir de Hanovre où le consul honoraire se dit prêt à jouer son rôle d'intermédiaire entre la République fédérale de l'Allemagne et la République du Congo.

Marie Alfred Ngoma

...Heureux de mettre en place la redynamisation de la coopération économique et culturelle entre le Congo et l'Allemagne par rapport à la volonté commune...

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PND 2022-2026

Le Pnud va aider à la mobilisation des financements

Une équipe d'experts du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a entamé, le 29 août, des discussions avec les représentants du secteur privé national. Ces consultations devront déboucher sur l'élaboration d'un cadre de financement intégré du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

L'agence onusienne Pnud a mis à disposition de l'État congolais une équipe de trois experts dont deux internationaux, en vue d'accompagner le gouvernement dans l'évaluation du financement du développement et de l'élaboration de la stratégie nationale de financement intégrée. La délégation d'experts conduite par l'économiste Val Man Lecka s'est rendue auprès de la Chambre de commerce de Brazzaville, pour recueillir les préoccupations des opérateurs économiques locaux.

L'activité des experts du Pnud fait suite à la demande des autorités formulée à l'issue d'une rencontre entre le ministère du Plan et les partenaires onusiens. En effet, la recherche des ressources pour le financement des 343 projets reste le principal défi des autorités. Le coût du programme quinquennal du gouvernement est estimé à plus de 8 862 milliards FCFA. L'exécutif compte sur le secteur privé et les partenaires pour combler le gap des financements (2/3).

Par ailleurs, les partenaires onusiens suggèrent l'élaboration d'un cadre de financement inspiré du modèle de "Pro-



La rencontre entre les experts du Pnud et la Chambre de commerce/Adiac

gramme d'action d'Addis-Abeba" sur le financement des Objectifs de développement durable. Ledit programme a jeté les bases de l'approche du cadre national de financement intégré. Il s'agit d'un outil destiné à aider les pays à renforcer leurs processus de développement, en intégrant les aspects de planification, de budgétisation et de financement, permettant de surmonter les obstacles

existants au financement des projets prioritaires.

Cet outil innovant recouvre l'ensemble des sources de financement : nationales et internationales, publiques et privées, bancaires et non bancaires, diaspora, Organisations non gouvernementales, philanthropie, partenariats public-privé, etc. D'après les experts, il permet également aux pays d'explorer des stratégies

visant à rassembler les acteurs privés autour des priorités afin d'aligner les investissements, de promouvoir le développement du secteur privé national et d'améliorer l'impact des ressources mobilisées.

L'exécutif veut jouer le tout pour le tout afin de rattraper le retard dans la mise en œuvre des projets économiques du PND 2022-2026. Au cours de la session inaugurale du comité de

pilotage du cadre institutionnel du programme, l'exécutif a annoncé de nouvelles mesures en matière d'amélioration du climat des affaires ; une partie des financements étant attendue du secteur privé. Ce PND repose sur six secteurs prioritaires : le numérique, l'agriculture, l'industrie, les Zones économiques spéciales, le tourisme et l'immobilier.

Fiacre Kombo

SÉNATORIALES 2023

Le CSLC restitue ses rapports sur la régulation des médias

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), qui a tenu le 30 août à Brazzaville une réunion de restitution de ses rapports des missions sur la régulation de la couverture médiatique, a salué « la brillante organisation » des élections sénatoriales du 20 août, qui se sont déroulées, selon lui, dans la « paix et la concorde ».

Le CSLC a déployé des délégués dans onze des douze départements du pays pour s'assurer de la régulation de la couverture médiatique des élections sénatoriales. Le département des Plateaux n'a pas été pris en compte pour des raisons propres à l'institution. En effet, la loi 15-2001 du 31 décembre 2001 sur le pluralisme dans l'audiovisuel public précise les « modalités d'accès à l'audiovisuel public en période électorale ».

Selon le vice-président du CSLC, Jean-Pierre Goma, cette institution a aussi la responsabilité de veiller au respect de l'article 26 de la loi électorale qui stipule que « La propagande électorale se fait sous forme de réunions, d'affiches, de circulaires, par voie de presse, par tout autre moyen de communication audiovisuelle ou par d'autres ma-



Les participants à la réunion de restitution/Adiac

nifestations autorisées par la loi ». A ce titre, il a, entre autres missions, en période électorale, de participer à l'établissement de la liste des formations et groupements politiques habilités à utiliser les antennes du service public de radiodiffusion et de télévision pour les émissions de propagande électorale ; fixer les règles pour la durée de la campagne électorale qui s'impose à tous les exploitants de services de communication

audiovisuelle autorisés.

Il s'agit aussi d'arrêter la liste des médias autorisés à couvrir la campagne électorale ; répartir le temps d'antenne et le temps de parole entre les différents candidats ; déterminer les règles et les conditions de diffusion des activités des candidats, des partis et groupements politiques dans les médias retenus ; suivre et contrôler le respect scrupuleux du principe d'égalité de traitement aussi bien

dans le cadre de la campagne électorale officielle que celui de l'information largement diffusée par les chaînes de communication audiovisuelle. « C'est dans ce cadre que le CSLC a bénéficié d'un appui financier conséquent du gouvernement, qui lui a du reste permis de déployer ses délégués sur l'ensemble du territoire national, pour assurer, en toute responsabilité, la régulation de la couverture médiatique des

élections sénatoriales, scrutin du 20 août 2023 », a rappelé Jean-Pierre Goma.

D'après lui, à l'issue de cette séance de restitution, un groupe de travail supervisé par le secrétaire général du conseil sera mis en place. Le but étant de procéder à la rédaction du rapport final qui sera transmis à qui de droit. « A l'occasion de la brillante organisation, par le gouvernement, des élections sénatoriales, le CSLC, autorité administrative indépendante, légalement constitué et partie prenante, est l'un des piliers de la démocratie congolaise. Nous remercions le président de la République, quant à l'organisation, dans la paix et la concorde, de ces sénatoriales. Climat de paix qui nous a permis de déployer, en toute quiétude, nos équipes sur l'ensemble du territoire national », a conclu le vice-président du CSLC.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT

Impliquer les communautés locales dans la gouvernance

Les représentants des structures membres du Groupe des experts pour la synergie entre les organisations et les plateformes de la société civile (Gesop) ont planché, le 30 août, à Brazzaville sur l'actualisation de la note de position sur l'implication des communautés locales et des populations autochtones dans le processus de gouvernance.



Les participants à la réunion/Adiac

Les participants devront à l'issue de leurs échanges procéder à la validation de ladite note en tenant compte des évolutions intervenues au niveau national et international.

La chargée de programme Ressources naturelles et Droits des communautés forestières de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Nina Cynthia Kiyindou Yombo, a souligné le bien-fondé de cette rencontre.

« L'atelier qui nous réunit ce matin concerne la mise à jour de la note de position que les organisations de la société civile avaient développée en 2020, en ce qui concerne la participation des communautés locales et des populations autochtones dans le processus de gouvernance en cours dans notre pays », a-t-elle

indiqué.

Dans la note de 2020, l'on recommandait un mécanisme de représentation des communautés locales et des peuples autochtones dans le processus en cours tels que l'APV Flegt, le secrétariat technique, le commissariat conjoint de mise en œuvre, le groupe de travail conjoint.

« Quand vous regardez dans la configuration, il n'y a pas les représentants des populations autochtones et des communautés locales, sinon que de la société civile », a fait observer Nina Cynthia Kiyindou Yombo.

Les amendements qui seront apportés permettront de disposer d'un document de plaidoyer à partager aux pouvoirs publics, aux partenaires comme l'Union européenne (UE), la CAFI, la

Banque mondiale et d'autres organismes concernés par les questions de la gestion des ressources naturelles.

A noter que les accords de Cotonou entre l'UE et les pays d'Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) ont introduit la reconnaissance des acteurs non étatiques en tant qu'acteurs majeurs du développement économique ainsi que la notion de participation des communautés locales et populations autochtones dans la gestion des ressources naturelles.

Guillaume Ondze

CRISE AU NIGER

L'Algérie propose un « plan de transition de six mois »

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a présenté le 29 août une initiative visant à mettre fin à la crise au Niger, proposant notamment une période de transition de six mois.

Pour tenter de mettre fin à la crise au Niger, l'Algérie a proposé aux militaires qui ont pris le pouvoir le 26 juillet dernier un plan de sortie de crise avant un retour à l'ordre constitutionnel et démocratique, au lieu de trois ans.

Le nouvel homme fort du Niger, le général Abdourahmane Tiani, a appelé à « une période de transition qui durerait au maximum trois ans », a rappelé le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, lors d'une conférence de presse à Alger. « Mais à notre avis, le processus peut être terminé en six mois, de manière à ce que le coup d'État ne devienne pas un fait accompli », a-t-il ajouté.

Ahmed Attaf qui est rentré d'une tournée dans trois pays de la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) : Nigeria, Bénin et Ghana, a mis en garde contre les « effets catastrophiques » d'une solution militaire qui risque de « pousser des milliers de Nigériens sur la voie de la migration », estimant qu'un nouveau conflit dans la région pourrait constituer « un incubateur supplémentaire pour le terrorisme et le crime organisé ».

Par ailleurs, le numéro deux du ministère Algérien des Affaires étrangères, Lounes Magramane, s'était rendu en parallèle à Niamey, où il a pu s'entretenir avec le Premier ministre, Ali Mahaman Lamine Zeine. Mais il n'a pas rencontré le président déchu Mohamed Bazoum.

L'Algérie a proposé des discussions politiques « pendant six mois au maximum avec la participation et l'approbation de toutes les parties au Niger sans exclusion », sous la tutelle d'une « autorité civile dirigée par une personnalité consensuelle et acceptée par tous les bords de la classe politique », afin de conduire au « rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays », selon Ahmed Attaf.

Récemment, le président Abdelmadjid Tebboune a fait savoir qu'il refusait « catégoriquement toute intervention militaire » extérieure au Niger qui représente, selon lui, « une menace directe pour l'Algérie ».

Yvette Reine Nzaba

TRIBUNE LIBRE

L'intégration régionale : un outil efficace pour combattre l'inflation en Afrique centrale

Fléau économique universel, l'inflation prend une dimension particulière en Afrique centrale, imposant des défis majeurs à la stabilité économique et sociale de la région. Après une longue période de forte modération au cours de laquelle l'inflation était considérée comme maîtrisée, elle est revenue en force à la faveur des perturbations dans les chaînes mondiales d'approvisionnement, de l'enchérissement de l'énergie et des effets induits de la crise ukrainienne.

Si les pays d'Afrique centrale ne subissent pas ce fléau de la même manière en raison de la diversité de leur capacité productive, ils sont globalement pris dans le même engrenage économique du fait de leurs liens financiers et monétaires. En adoptant des mesures concertées et une approche cohérente, la région peut tracer une voie vers la stabilité des prix et le renforcement de son potentiel économique.

L'une des racines de l'inflation réside dans les déséquilibres structurels, tels que la dépendance excessive aux importations et la faible diversification économique.

Pour combattre l'inflation, il est indispensable d'investir dans la production locale, encourager l'innovation et réduire la dépendance aux produits importés, créant ainsi un équilibre entre l'offre et la demande.

Plusieurs milliards sont dépensés chaque année par ces pays pour importer des aliments et des produits manufacturés que l'on pourrait fabriquer sur place.

Autre mesure importante, c'est le renforcement

des institutions financières et monétaires. Une politique monétaire rigoureuse, ciblée sur le contrôle de l'inflation, peut contribuer à maintenir la stabilité des prix. La coopération entre les banques centrales de la région peut également favoriser une harmonisation des politiques monétaires, renforçant ainsi l'efficacité de la lutte contre l'inflation.

Les politiques budgétaires responsables jouent un rôle crucial. Réduire les déficits excessifs et la dette publique non soutenable est essentiel pour maîtriser l'inflation à long terme. En favorisant la transparence budgétaire et en encourageant la discipline fiscale, les gouvernements peuvent renforcer la confiance des investisseurs et des citoyens.

L'intégration régionale peut également jouer un rôle important. En facilitant les échanges inter-régionaux, les pays d'Afrique centrale peuvent réduire les coûts des biens de consommation, atténuant ainsi les pressions inflationnistes. La coopération régionale permet aussi de renforcer la stabilité économique en partageant les meilleures pratiques et en mutualisant les ressources.

La lutte contre l'inflation en Afrique centrale ne se fera pas du jour au lendemain. Cela exige un engagement continu, des politiques cohérentes et une collaboration entre les gouvernements, les institutions financières et la société civile. En adoptant une approche globale et en surmontant les défis spécifiques à la région, l'Afrique centrale peut se doter d'une base solide pour la stabilité économique et le développement durable.

Emmanuel Mbengué

Union Africaine



Communiqué de Presse du Président de la Commission de l'Union Africaine sur La situation au Gabon.

30 Août 2023, Addis Abeba: Le Président de la Commission de l'UA, SE Moussa Faki Mahamat suit avec une grande inquiétude la situation en république gabonaise et condamne fermement la tentative de coup d'Etat au pays comme voie de solution de sa crise post électorale actuelle.

Il rappelle avec force qu'elle constitue une violation flagrante des instruments juridiques et politiques de l'Union africaine, dont la Charte africaine sur les élections, la démocratie et la gouvernance.

Il appelle l'armée nationale et les forces de sécurité à s'en tenir strictement à leur vocation républicaine, à garantir l'intégrité physique du président de la République, les membres de sa famille ainsi que de ceux de son gouvernement.

Le Président de la Commission encourage tous les acteurs politiques, civils et militaires du Gabon à privilégier les voies politiques pacifiques conduisant au retour rapide à l'ordre constitutionnel démocratique au pays.

GABON

Fermeture des frontières et dissolution des institutions

Des coups de feu avaient retenti à Libreville, mercredi matin, après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 26 août suivie d'une annonce de prise de pouvoir par les militaires gabonais.

Le 30 août à l'aube, une douzaine de militaires coiffés de bérets des différents commandements des Forces de défense et de sécurité gabonaises sont apparus sur la chaîne de télévision G24 émettant à Libreville pour annoncer dans un communiqué d'un peu plus de 5 minutes l'annulation des résultats de l'élection présidentielle du 26 août, la fermeture des frontières nationales et la dissolution des principales institutions de la République : gouvernement, Sénat, Assemblée nationale, Cour constitutionnelle, Conseil économique, social et environnemental, Conseil gabonais des élections.

« Ce jour... nous, Forces de défense et de sécurité, réunies au sein du Comité pour la transition et la restauration des institutions -C.T.R. I-, au nom du peuple gabonais, et garants de la protection des institutions, avons décidé de défendre la paix en mettant fin au régime en place », répétait en continu un homme en treillis entouré



La douzaine de militaires gabonais revendiquant la prise de pouvoir le 30 août sur la chaîne de télévision G24DR

de ses collègues. La déclaration des militaires est intervenue sitôt après la publication de l'élection présidentielle donnant gagnant le président Ali

« Ce jour... nous, Forces de défense et de sécurité, réunies au sein du Comité pour la transition et la restauration des institutions -C.T.R. I-, au nom du peuple gabonais, et garants de la protection des institutions, avons décidé de défendre la paix en mettant fin au régime en place »

Bongo Ondimba avec 64,27%, contre 30,77% à l'opposant Albert Ondo Ossa. Des coups de feu avaient éclaté dans la capitale gabonaise dans le sillage de cette proclamation.

De source informée, les meneurs du putsch sont pour certains issus de la Garde républicaine chargée de la sécurité personnelle du chef de l'Etat. Au pouvoir depuis 2009, Ali Bongo Ondimba a subi un accident vasculaire cérébral en 2018 qui l'avait éloigné de son pays pendant une longue période. Il avait ensuite repris les rênes de ses fonctions mais était visiblement affaibli. Les heures prochaines diront si ce qui ressemble à une révolution de palais a fonctionné, et quelle personnalité a réellement pris le pouvoir. S'en suivra peut-être une transition politique au Gabon d'autant plus que la nouvelle instance militaire évoque dans sa dénomination cette notion de transition. Aux dernières nouvelles, le président Ali Bongo Ondimba serait placé en résidence surveillée.

Les Dépêches de Brazzaville

Les militaires prennent le pouvoir

Quelques heures après la publication des résultats de la présidentielle indiquant la victoire d'Ali Bongo (64,27% des suffrages exprimés), un groupe de militaire a annoncé, le 30 août, avoir « mis fin à son régime ».

Dans un communiqué lu à la télévision nationale gabonaise, les Forces de défense et de sécurité réunies au sein du comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRE) a annoncé prendre le pouvoir et annulé les résultats de la commission électorale déclarant vainqueur le président Ali Bongo avec 64,27% contre 30,77% pour son challenger Albert Ondo Ossa.

« Nous mettons fin au régime en place. A cet effet, les élections générales du 26 août 2023 ainsi que les résultats

tronqués sont annulés ». « Les frontières sont fermées jusqu'à nouvel ordre », ont indiqué les militaires s'exprimant au nom du (CTRE).

« Nous avons décidé de défendre la paix en mettant fin au régime actuel. Il s'agit d'une gouvernance irresponsable et imprévisible qui se traduit par une dégradation continue de la cohésion sociale et qui risque de conduire le pays au chaos », précise le communiqué des officiers de l'armée.

Appelant la population « au

calme et à la sérénité », les militaires ont assuré leur « attachement au respect des engagements du Gabon à l'égard de la communauté internationale ».

Ils ont également annoncé que les frontières étaient « fermées jusqu'à nouvel ordre ».

Des tirs d'armes automatiques ont été entendus à Libreville et les militaires ont annoncé la fermeture des frontières « jusqu'à nouvel ordre ». L'internet, coupé dans le pays par le gouvernement depuis samedi, a été rétabli mercredi matin.

Yvette Reine Nzaba

La France suit « avec la plus grande attention »

La France suit « avec la plus grande attention » la situation au Gabon où un coup d'État a visé mercredi le président sortant Ali Bongo, a déclaré la Première ministre Elisabeth Borne.

Devant les ambassadrices et ambassadeurs de France réunis à Paris, la cheffe du gouvernement a énuméré plusieurs crises récentes à laquelle la diplomatie française a été confrontée, « et désormais la situation au Gabon que nous suivons avec la plus grande attention ». Ni l'Élysée, ni le ministère des Affaires étrangères n'ont réagi pour le moment. Mercredi 30 Août 2023, les autorités gabonaises venaient d'annoncer la réélection d'Ali Bongo avec 64,27% des voix quand un groupe d'une douzaine de militaires est apparu sur les écrans de la chaîne de télévision Gabon 24 pour annoncer mettre fin au régime en place. Ali Bongo avait été élu en 2009 après la mort de son père Omar Bongo Ondimba, qui avait dirigé le Gabon pendant plus de 41 ans.

Le président français Emmanuel Macron s'était, lui, rendu au Gabon en mars dernier à l'occasion du Sommet sur les forêts, une visite perçue par certaines personnalités de l'opposition comme un soutien à Ali Bongo avant la présidentielle. Lors d'un discours à Libreville, le président français avait toutefois nié toute ambition d'intervention en Afrique, affirmant que l'ère de l'ingérence était « révolue ». La réaction de Paris est très attendue alors qu'à la suite du coup d'État au Niger le 26 juillet dernier, elle a refusé de reconnaître le régime militaire et promis de soutenir les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont certains membres soutiennent une action militaire contre les putschistes.

Le 28 août, Emmanuel Macron a évoqué l'« épidémie » de coups d'État dans la région francophone d'Afrique, défendant sa politique de fermeté à l'égard des militaires au Niger. La cheffe de la diplomatie française, Catherine Colonna, avait estimé début août qu'il s'agissait du « coup d'État de trop ». Face au sentiment anti-français grandissant au Sahel en particulier, avec le départ des militaires du Mali et du Burkina, la France avait lancé une réorganisation de sa présence sur le continent, l'objectif étant de réduire sensiblement le nombre de ses forces militaires prépositionnées. Au Gabon, environ 400 soldats sont encore déployés en permanence, dont certains dans la capitale Libreville, selon le ministère des Armées. Le nouvel homme fort du Gabon est le général Brice Oligui Nguema, chef de la garde présidentielle d'Ali Bongo.

Noël Ndong

Des proches du président déchu mis aux arrêts

Dans un second communiqué diffusé à la télévision, le 30 août, les militaires ont déclaré avoir mis le président Ali Bongo Ondimba en résidence surveillée « entouré de sa famille et de ses médecins ». Ils ont aussi dévoilé la liste de sept personnes, pour l'essentiel proches du chef de l'Etat évincé, interpellées pour être présentées devant les tribunaux sur les chefs d'accusation de « haute trahison contre les ins-

tutions de l'Etat, détournement massif des deniers publics, malversations financières internationales en bandes organisées faux et usage de faux, falsification de la signature du président de la République, corruption active, trafic de stupéfiants ». Parmi ces personnes figure Nourredine Bongo Valentin, le fils d'Ali Bongo Ondimba.

Les Dépêches de Brazzaville



COMMISSION BANCAIRE
DE
L'AFRIQUE CENTRALE
Secrétariat Général

**SEMINAIRE DE DIFFUSION DU NOUVEAU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE
RELATIF AUX CONDITIONS D'EXERCICE ET DE CONTROLE DE L'ACTIVITÉ
DE FINANCE ISLAMIQUE DANS LA CEMAC
(N'Djamena, le 10 août 2023)**

COMMUNIQUE FINAL

Le séminaire de diffusion du nouveau dispositif réglementaire relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de finance islamique dans la CEMAC, organisé par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), s'est tenu le 10 août 2023, à l'hôtel Radisson Blu de N'Djamena, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Président de la COBAC et Gouverneur de la BEAC. Cette rencontre a eu pour objet de sensibiliser les parties prenantes sur les enjeux de ce nouveau dispositif et à faciliter une meilleure appropriation de ces textes par l'ensemble des acteurs de ce secteur.

Ont également participé à ce séminaire : Monsieur Michel DZOMBALA, Président suppléant de la COBAC et Vice-Gouverneur de la BEAC ; Monsieur Maurice Christian OUANZIN, Secrétaire Général de la COBAC ; Monsieur Antoine TRAORE, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (CB-UMOA) ; Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général Adjoint de la COBAC ; Monsieur BELLO DANBATTALAWAL, Secrétaire Général de l'Islamic Financial Services Board (IFSB) ; les représentants des organes de supervision bancaire étrangers, des autorités monétaires nationales, des autorités nationales du culte musulman ; de la BEAC, de la BDEAC, de la COSUMAF, de la CIMA, des Associations professionnelles des Etablissements de crédit et de microfinance (APEC, APEMF) de la CEMAC et des dirigeants des établissements de crédit et de microfinance de la CEMAC, ainsi que leurs commissaires aux comptes.

Après avoir souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants, Monsieur Maurice Christian OUANZIN, dans son mot introductif, a présenté le processus qui a conduit à l'établissement du dispositif réglementaire relatif à l'activité de finance islamique dans la CEMAC. Le nouveau cadre réglementaire comprend un règlement CEMAC et huit textes d'application COBAC. Monsieur OUANZIN a conclu son propos en indiquant que ces textes visent à promouvoir le développement de la finance islamique dans un cadre approprié dans la CEMAC.

Par la suite, le séminaire a été ouvert par Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI qui, dans son discours, a précisé que

l'encadrement de ce secteur dans la CEMAC découle, notamment du besoin d'offrir à la clientèle de confession musulmane et non musulmane des produits et services financiers conformes aux exigences de la charia. Le Président a décliné les thématiques principales du séminaire exposées en trois thèmes ; (i) les principes de la finance islamique et le nouveau cadre réglementaire CEMAC ; (ii) la supervision et la conformité des activités de finance islamique : regards croisés des autorités de régulation et (iii) l'état des lieux et les défis de la finance islamique dans la CEMAC. Puis, il a émis le vœu que les débats soient riches et fructueux en conclusion de son propre.

Les différentes communications ont promis, entre autres, de présenter les produits et services de la finance islamique et leur commercialisation, la mise en œuvre des dispositifs de conformité ainsi que les difficultés, les défis et les attentes des établissements de crédit.

Au terme de ces présentations, les panélistes ont abondamment échangé avec les participants notamment sur les modalités d'agrément et d'autorisation des établissements islamiques ; la compréhension des opérations liées à l'activité de finance islamique ; la distinction entre le droit musulman et le droit bancaire de la CEMAC ; la séparation des activités de la finance islamique et celles de la banque conventionnelle ; l'indépendance du comité charia interne et de ses membres dans l'existence de leur fonction ; l'assurance dans la finance islamique ; la problématique du refinancement des établissements islamiques et le traitement fiscal des opérations de finance islamique.

Fait à N'Djamena, le 10 août 2023

**Pour la Commission Bancaire,
Le Président,**

ABBAS MAHAMAT TOLLI

AFRIQUE DE L'OUEST/ UE

Josep Borrell : "Les pays de la région représentent un grand problème pour l'Europe"

Le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a souligné que les pays de la région représentent un grand problème pour l'Europe.

Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne, Josep Borrell, a déclaré que le Gabon et tous les pays d'Afrique de l'Ouest se trouvent dans une situation difficile, notant qu'il faut réfléchir profondément à l'amélioration du bloc, car elle représente un enjeu majeur pour l'Europe. C'est ce qui ressort d'un discours prononcé le 30 août, par Josep Borrell, lors d'une réunion des ministres de la Défense de l'Union européenne tenue dans la ville espagnole de Tolède. Le 30 août 2023 matin, un groupe de militaires est apparu à la télévision d'État au Gabon annonçant la prise du pouvoir dans le pays, peu après l'annonce par l'instance des élections que l'actuel président, Ali Bongo, avait remporté le scrutin pour un troisième mandat présidentiel avec plus de 67%.

Les militaires ont annoncé l'annulation des élections, qui ont eu lieu le 26 août, la dissolution de toutes les institutions de l'État



Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne, Josep Borrell

et la fermeture des frontières jusqu'à nouvel ordre. Josep Borrell a ajouté que "les ministres de la Défense de l'UE discuteront de la situation au Gabon, et si cela se confirme, ce sera un nouveau coup d'État militaire qui accroîtra l'instabilité dans toute la

région". Ajoutant : « L'ensemble de la région, à commencer par la République centrafricaine, puis le Mali, le Burkina Faso et maintenant le Niger, et peut-être le Gabon, se trouve dans une situation très difficile ». Il a souligné que « les ministres (ré-

unis à Tolède) devraient réfléchir profondément à ce qui se passe là-bas, ainsi qu'à la manière dont les membres de l'UE pourraient améliorer leur politique à l'égard de ces pays, étant donné qu'il s'agit d'une question importante pour l'Europe ».

Le coup d'État au Gabon aurait été préparé à l'avance, selon les observateurs, d'autant plus que la victoire d'Ali Bongo était attendue lors d'élections entachées d'accusations de fraude, notamment, après que la Constitution a été amendée pour permettre au président de briguer un troisième mandat, dans un contexte d'opposition généralisée au sein de la population. La prise du pouvoir par les militaires à Niamey, au Niger, a propulsé le même scénario au Gabon, surtout qu'aucune partie n'a pu changer la position du conseil militaire au Niger, malgré la menace de la Cédéao d'une intervention militaire pour restaurer l'ordre constitutionnel représenté par Mohamed Bazoum, détenu depuis le 26 juillet. On attend la position de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des États de l'Afrique central sur le coup de force au Gabon.

Noël Ndong

COOPÉRATION

La France favorable à l'entrée de l'Union africaine au G20

La cheffe de la diplomatie s'est dite favorable, au nom de la France, à l'entrée de l'Union africaine au G20.

« Les derniers développements au Sahel ont poussé la France à tirer une leçon des politiques qu'elle mène depuis plus de 10 ans », a déclaré Catherine Colonna. Lors de la 29^e Conférence des ambassadeurs à Paris, Catherine Colonna a évoqué la guerre russo-ukrainienne, la crise au Soudan et la situation en Syrie ainsi que la crise entre la France et l'administration militaire au Niger. Rappelant que la France est contre le coup d'État au Niger, Colonna a souligné que « le putschiste ne peut pas être un démocrate ». Elle a également indiqué que la situation sécuritaire au Niger s'est dégradée et que la France est favorable au retour à l'ordre constitutionnel au Niger.

« Nous ne pouvons ignorer les avertissements des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest selon lesquels la situation est grave », a ajouté la ministre en précisant qu'ils ne se retireront pas du Niger comme ils se sont retirés du Mali et du Burkina Faso. Elle a expliqué que la situation actuelle dans la région africaine du Sahel pousse la France à tirer des leçons des politiques qu'elle mène depuis plus de 10 ans. Elle a affirmé que son pays investit dans le développement et la sécurité des pays de cette région.

« Les pays africains sont des partenaires indispensables pour surmonter de nombreux problèmes communs », a-t-elle dit en indiquant que la région du Sahel est aux prises avec de grandes difficultés. « Ainsi, la France est favorable à l'adhésion de l'Union africaine (UA) au G20 », a-t-elle poursuivi. La cheffe de la diplomatie française a, en outre, fait savoir qu'il existe un cadre juridique proposé par le Conseil de sécurité des Nations unies pour résoudre les problèmes en Syrie. Enfin, concernant la guerre russo-ukrainienne, Catherine Colonna a noté que la France se tient aux côtés de l'Ukraine pour sa propre sécurité, son bien-être et son mode de vie démocratique.

Noël Ndong

AFRIQUE

L'IFC accorde 11 milliards de dollars pour développer les PME

Dans le but de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (PME) et promouvoir la transition verte, la création d'emplois et le développement du commerce intra-africain, la Société financière internationale (IFC) a accordé, le 29 août, aux PME africains une somme de onze milliards de dollars.

« Dans un contexte mondial difficile comme celui dans lequel nous évoluons actuellement, où les économies subissent les ondes de choc de crises multiples, nous nous engageons à redoubler d'efforts pour soutenir le développement d'un secteur privé résilient, inclusif et plus vert, qui contribue à fournir des infrastructures et des solutions numériques tout en luttant contre l'insécurité alimentaire et le changement climatique », a déclaré, le vice-président de l'IFC pour l'Afrique, Sérgio Pimenta. Il spécifie que ce montant permettra aussi de renforcer la connectivité numérique, le développement des tours de télécommunications, l'accès au haut débit de l'internet mobile et de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises. Ceci, pour lutter contre l'insécurité alimentaire, accroître les échanges commerciaux, améliorer la productivité et l'efficacité du secteur agricole.

Selon le responsable de cette

institution financière, ces investissements visent également à renforcer les petites entreprises et à stimuler la production alimentaire locale, notamment celles qui sont installées dans des environnements difficiles comme les régions fragiles et touchées par des conflits.

« Cet appui comprend notamment un milliard de dollars en faveur du financement du commerce, huit millions de dollars dédiés à la transition énergétique en Afrique et un milliard de dollars destinés à aider les petites entreprises à se développer et à créer des emplois », indique encore l'IFC en ajoutant que sur la totalité des onze milliards de dollars investis par l'IFC en Afrique, trois milliards de dollars représentent des financements à court terme, tandis que trois autres milliards de dollars ont été mobilisés auprès d'autres investisseurs. Par ailleurs, 40 % des financements de l'institution pour son propre compte ont été consacrés à la lutte contre le changement clima-

tique et 48 % ont été attribués à des pays à faibles revenus, fragiles ou touchés par un conflit. « Alors que le continent s'emploie à accélérer son action sur le climat et à prendre le virage de la neutralité carbone, notre institution a augmenté ses financements alloués à des projets climatiques. Elle a notamment accordé un milliard de dollars à Amea Power pour la construction des plus grandes centrales éoliennes et solaires d'Égypte, un financement de deux cent quarante et deux millions d'euros à Sococim Industries au Sénégal et à investi cinq cents millions de dollars à Bua Cement dans le nord du Nigeria pour promouvoir une fabrication de ciment plus écologique et à faible émission de carbone », précise encore l'IFC, en concluant qu'au cours du dernier exercice, l'IFC a apporté son soutien à dix projets axés sur le développement des capacités du secteur privé dans les marchés les plus embryonnaires et fragiles.

Rock Ngassakys



PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSEUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



COOPÉRATION BILATÉRALE

La RDC et le Burundi relancent des projets intégrateurs

Les questions d'intérêt commun ont été au centre des préoccupations lors du tête-à-tête que les présidents Félix Tshisekedi et son homologue burundais Evariste Ndayishimiye, président en exercice de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), ont eu le 28 août à Kinshasa.

Il s'est agi principalement de mettre en place des mécanismes censés booster le développement de leurs pays par la construction d'infrastructures facilitant les échanges commerciaux. Le communiqué final signé conjointement par Christophe Lutundula et Albert Shingiro respectivement ministres des affaires étrangères congolais et burundais donne un peu plus d'éclairage à ce sujet. « Dans le domaine commercial, en vue de faciliter les transactions entre les deux pays, les deux chefs d'État ont convenu de la nécessité de créer des agences bancaires burundaises et congolaises à Bukavu, Uvira, Bujumbura et Rumonge. Dans la même optique, ils ont appelé au renforcement des échanges d'expériences et d'expertise entre les ministères sectoriels dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures et de l'industrie », rapporte ce document.

Des projets intégrateurs ont également attiré l'attention de deux chefs d'État. C'est ainsi qu'il a été décidé que le bénéfice d'urgence soit accordé à la réalisation du pont reliant la province de Cibitoke au Burundi et celle du Sud-Kivu en République démocratique



Signature de l'accord de défense et de sécurité entre les deux pays DR

du Congo (RDC), mais aussi à la sécurisation de l'entreprise de construction sélectionnée. Il en est de même du chemin de fer reliant la Tanzanie, le Burundi et la RDC, sans oublier la route Bujumbura-Uvira-Bukavu. Concernant la situation sécuritaire préoccupante qui prévaut dans l'est

de la RDC, Félix Tshisekedi et Ndayishimiye ont passé au peigne fin les processus de Nairobi et de Luanda. Après constat du refus du M23 à se désengager et d'aller vers les centres de cantonnement, ils ont lancé un appel à la région de prendre ses responsabilités pour contraindre ce mou-

vement terroriste à se plier à cette exigence. Ils ont, par ailleurs, rappelé l'obligation faite au M23 et autres groupes armés locaux et étrangers « d'entamer sans délais le processus de démobilisation, désarmement et réinsertion dans la vie civile pour permettre d'identifier

les groupes armés étrangers récalcitrants, de les traquer et de les mettre à disposition de leur pays d'origine ».

Signalons qu'un protocole d'accord en matière de défense et de sécurité a été signé entre les deux parties en présence des deux chefs d'État dans l'optique de renforcer la sécurité de deux nations. À noter que l'objectif de cette visite était de resserrer davantage les liens d'amitié, de fraternité et de coopération entre la RDC et le Burundi dans les domaines variés d'intérêt commun comme ceux du commerce, de la défense et de la sécurité.

Alain Diasso

« Dans le domaine commercial, en vue de faciliter les transactions entre les deux pays, les deux chefs d'État ont convenu de la nécessité de créer des agences bancaires burundaises et congolaises à Bukavu, Uvira, Bujumbura et Rumonge. Dans la même optique, ils ont appelé au renforcement des échanges d'expériences et d'expertise entre les ministères sectoriels dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures et de l'industrie »

CLÔTURE DU CONCLAVE DU GÉNIE SCIENTIFIQUE

Nécessité de promouvoir l'expertise scientifique nationale

Le conclave du génie scientifique congolais, ouvert le 19 août, s'est clôturé le 29 août au Palais du peuple.

Consacré à la promotion des inventions et des innovations « Made in Congo », ce forum a été une occasion de mettre en valeur le génie scientifique congolais à travers les différentes expositions et autres démonstrations. C'est le président de la République, Félix Tshisekedi, qui a clôturé ces assises qui se sont révélées le moment par excellence d'évaluer la capacité de prise en main des leviers de commande scientifiques et technologiques de l'économie congolaise. Dans son discours de clôture, le chef de l'État a expri-

mé sa totale satisfaction quant au déroulement de ce forum. « Il revient dès lors au Parlement et au gouvernement de prendre sans tarder, chacun en ce qui le concerne, les dispositions requises pour l'implémentation des recommandations

pertinentes élaborées par le conclave », a-t-il insisté.

Rappelons que ce conclave a notamment recommandé d'atteindre 1 % du produit intérieur brut à affecter aux dépenses de la recherche et développement conformément aux recommandations de l'Union africaine, d'accroître le budget du ministère de la Recherche scientifique et Innovation technologique à au moins

7 % du budget national et d'en assurer une exécution effective. Il a également été demandé de rendre opérationnel le Fonds national de la recherche scientifique et de l'Innovation technologique dès l'exercice budgétaire 2024 en mettant en place ses organes, et de promouvoir l'expertise scientifique nationale en soutenant l'implémentation des résultats des recherches.

Parmi les participants à ce conclave, cinquante ont été récompensés en termes de médailles soit dix d'or, quinze d'argent et vingt-cinq de bronze. Ces prix ont été décernés aux inventions et innovations les plus marquantes.

A.D.

« Il revient dès lors au Parlement et au gouvernement de prendre sans tarder, chacun en ce qui le concerne, les dispositions requises pour l'implémentation des recommandations pertinentes élaborées par le conclave »

TRANSPORT ET STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS

Didier Budimbu déterminé à mettre fin aux convoyeurs clandestins

Après avoir constaté plusieurs bavures ayant occasionné des incendies pour cause du transport et stockage prohibés des produits pétroliers, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a effectué une descente sur le terrain, tard dans la soirée. Il a constaté, par lui-même, l'existence des parkings de véhicules qui s'adonnent à cette activité pourtant interdite à travers des bidons et des fûts.

D'abord à Mitendi, à Mont-Ngafula, Didier Budimbu a surpris les récalcitrants qui exploitent un parking pirate où sont stockés les produits pétroliers. Le patron des hydrocarbures a prolongé sa ronde jusqu'au péage de Kasangulu. Là, il s'est rendu à l'évidence car ceux commis au contrôle font carrément fi des me-

sures édictées interdisant le passage des véhicules faisant usage du transport et stockage des produits pétroliers.

Le ministre des Hydrocarbures s'est opposé à la circulation de ces véhicules qu'il a fait retourner et a montré sa désapprobation au regard du comportement suicidaire affiché par des commerçants



Un véhicule avec des bidons transportant du carburant intercepté par Didier Budimbu/DR

qui prennent les risques graves, non seulement pour eux-mêmes mais vis-à-vis des autres qu'ils exposent au danger lié aux incendies. Didier Budimbu, qui avait

commencé sa mission à 16h, est resté au péage de Kasangulu jusqu'au petit matin. Et à Matendi, le jour d'après, vers 7h du matin, il a de nouveau intercepté un bus avec

un stock d'essence. A tout prendre, le ministre des Hydrocarbures reste déterminé et ne montrera aucune complaisance dans sa décision.

Blandine Lusimana

Le ministre des Hydrocarbures s'est opposé à la circulation de ces véhicules qu'il a fait retourner et a montré sa désapprobation au regard du comportement suicidaire affiché par des commerçants qui prennent les risques graves, non seulement pour eux-mêmes mais vis-à-vis des autres qu'ils exposent au danger lié aux incendies.

JUSTICE

Le coordonnateur du CND-SI aux arrêts

Le responsable intérimaire du Comité national de désarmement et de la sécurité internationale (CND-SI) est détenu au Parquet général de la Gombe à Kinshasa, accusé de détournements des rémunérations des agents de cette structure de la Primature.

Le CND-SI connaît un moment de tourmente depuis peu. On apprend que le coordonnateur national ad intérim de cet établissement du cabinet du Premier ministre, Ernest Ngumbi, est aux arrêts depuis le 28 août au Parquet général de la Gombe à Kinshasa. Grief retenu contre lui : détournement des rémunérations de seize agents et fonctionnaires de l'Etat congolais engagés au sein du CND-SI. Ces agents, rapporte-t-on, sont victimes des malversations et ne jurent que par une justice équitable et recouvrer leurs droits.

En mai dernier, le coordonnateur Ernest Ngumbi Mashaka a demandé, dans une correspondance adressée au directeur de la direction de la paie des fonctionnaires de l'Etat, avec des copies transmises



au directeur de cabinet du Premier ministre, au secrétaire général à la Primature et au secrétaire général au Budget, d'écarter les agents pour les remplacer par d'autres personnes dont certains travaillent au sein du Comité et

d'autres provenant de nulle part. Le prétexte évoqué par le coordonnateur dans la correspondance pour désactiver ces agents de la paie en induisant d'autres autorités en erreur a été l'absentéisme et la fraude.

Des accusations qui visiblement n'ont pas été prouvées, d'autant plus que ces agents ont toujours rempli leurs tâches au CND-SI. Trois mois après, c'est lui qui se retrouve dans les mailles de la justice pour détournement des rémunérations de ces seize agents. L'instruction suit son cours et ces agents espèrent en cette justice dans l'optique de l'Etat de droit prôné par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi.

Rappelons qu'en juin 2022, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde avait suspendu provisoirement le coordonnateur national du CND-SI à la suite d'un rapport salé de l'Inspection générale des finances sur des détournements des fonds publics. La sanction s'étendait jusqu'aux adjoints du

coordonnateur national et une action disciplinaire avait été amorcée pour établir les responsabilités individuelles. Voilà qu'il se retrouve à nouveau dans le sillage de la justice pour des détournements des rémunérations des agents.

Créé le 27 mars 2019 par décret n°19/03 du Premier ministre, le CND-SI est le regroupement toutes les structures gouvernementales pour le suivi et l'évaluation des activités des commissions interministérielles, des points focaux ainsi que des partenaires du secteur de désarmement et de la sécurité internationale dans le cadre des engagements de l'Etat congolais vis-à-vis des Nations unies et des organisations régionales et sous-régionales.

Martin Engimo

KINSHASA

Lancement des travaux de la nouvelle ambassade des États-Unis

Le coup d'envoi des travaux a été donné dernièrement par l'ambassadrice des États-Unis en République démocratique du Congo (RDC), Lucy Tamlyn. C'était en présence de l'invité d'honneur de l'ambassade américaine à Kinshasa, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo.

Le patron de l'Aménagement du territoire a, pour la circonstance, salué l'engagement du gouvernement américain tout en martelant sur la poursuite et le renforcement de la coopération entre les deux États. « Nous sommes ravis de constater l'engagement continu des États-Unis envers notre pays. La construction de cette nouvelle ambassade témoigne de leur investissement à long terme dans notre développement mutuel », a déclaré Me Guy Loando Mboyo.

Il a, par ailleurs, appelé à la poursuite et au renforcement des relations bilatérales entre les pays de Joe Biden et de Félix Tshisekedi, afin de promouvoir la paix, la prospérité et la coopération dans divers domaines. Le nouveau bâtiment, qui sera inauguré en 2028, repré-



Me Guy Loando et Lucy Tamlyn

« Nous sommes ravis de constater l'engagement continu des États-Unis envers notre pays. La construction de cette nouvelle ambassade témoigne de leur investissement à long terme dans notre développement mutuel »

sente l'engagement durable des États-Unis envers la RDC. Il symbolise non seulement l'intérêt continu des États-Unis, mais renforce également la volonté de devenir un partenaire stratégique solide pour la RDC. Rappelons qu'après soixante-cinq ans, la construction de cette nouvelle ambassade marque un jalon significatif dans les relations diplomatiques entre les deux pays. Cette initiative témoigne de l'engagement de l'administration américaine à fournir des services de qualité à la communauté américaine et aux citoyens congolais. Les États-Unis restent déterminés à contribuer au développement et à la prospérité de la RDC, en collaborant étroitement dans divers domaines d'intérêt mutuel.

Blandine Lusimana

HAUT-KATANGA

La Primature suit l'évolution des travaux de réhabilitation des routes

Une délégation de la Primature dans le Haut-Katanga salue l'évolution des travaux de réhabilitation des routes Kasomeno-Kasenga-Chalwe dans le Haut-Katanga.



La délégation de la Primature évalue les travaux de réhabilitation des routes dans le Haut-Katanga/DR

Dans l'optique d'évaluer l'évolution des travaux de réhabilitation des routes Kasomeno-Kasenga-Chalwe, dans la province du Haut-Katanga, exécutés par les entreprises Groupe européen de développement (GED), l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT) et l'Office des routes (OR), le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a dépêché, dans cette partie de la République, une délégation de son cabinet, avec à sa tête, le conseiller spécial Romulus Kisambe. Accueillie en territoire de Kasenga par l'administrateur du territoire, Barthélémy Kibwe Kabwika, la délégation du chef du gouvernement, qu'accompagnaient les délégués des

entreprises qui exécutent ces travaux, s'est rendue dans les différents chantiers de réhabilitation de ces deux routes d'intérêt capital, notamment la route Kasenga-Kasomeno, long de 71 km et celle qui mène vers le village Chalwe, à environ 30 km du chef-lieu du territoire de Kasenga. À la première étape, en l'occurrence la route Kasomeno-Kasenga, le conseiller spécial Romulus Kisambe a constaté l'avancement rapide des travaux en terre battue exécutés par les entreprises GED, l'ACGT et l'OR. Partie de Kasenga pour Chalwe, cette délégation a effectué plusieurs escales pour un suivi impeccable, particulièrement au village Kawamba

pour apprécier la technicité avec laquelle est construit le nouveau Pont métallique jeté sur le ruisseau Mulusi en remplacement de l'ancien daté de 50 ans. Poursuivant la route jusqu'à Chalwe, endroit où sera érigé un pont moderne relayant la République démocratique du Congo à la République sœur de Zambie, la délégation s'est rendu compte de la qualité des travaux déjà réalisés. Visiblement satisfait, Romulus Kisambe a encouragé les entreprises ayant en charge l'exécution des travaux à respecter le délai fixé pour la livraison de ces infrastructures routières.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE MONKEY POX

L'UE accorde 350,000 d'euros à la RDC

Depuis un certain temps, la République démocratique du Congo (RDC) fait face à la flambée des cas de Monkey Pox ou variole de singe. Les récentes données montrent que le pays a rapporté près de neuf mille cas et cinq cents décès en 2023.

Pour aider la RDC à juguler l'épidémie de Monkey Pox, l'Union européenne (UE) vient de disponibiliser 350 000 euros à titre d'aide humanitaire. « Les fonds d'urgence alloués par l'UE aideront notre partenaire humanitaire Alima à répondre aux besoins urgents et critiques liés à la formation et au renforcement des capacités en matière de surveillance des maladies, de gestion des cas et de prévention des infections grâce à l'engorgement communautaire, à la promotion de la santé et à la préparation à la réponse des flambées épidémiques, ainsi qu'au renforcement des capacités du personnel, des structures et du système de santé », a déclaré Iohan Heffinck, chef de bureau d'Echo. Ce projet aura une durée de cinq mois, à partir d'août 2023.

Dans son communiqué de presse publié récemment, l'UE rapporte que, dans la province de Maniema, les capacités de détection et traitement des cas et de contrôle de l'épidémie ont été renforcées depuis mai 2022. Au centre de traitement de la Zone de santé de Tunda, où 70% des cas et des décès concernent les moins de 15 ans, la provenance des patients met à jour cette année des foyers épidémiques dans de nouvelles zones auparavant non affectées. Cette diffusion est confirmée au niveau national, avec une augmentation des cas, des décès et des bassins de population touchée, jusqu'à la ville-même de Kinshasa où deux malades ont été confirmés et soignés la semaine dernière. Il y a lieu de noter que, outre le financement d'urgence pour la lutte contre la variole simienne, l'UE, qui a toujours aidé les populations vulnérables de l'Est de la RDC, a lancé, le 22 août, une nouvelle phase du pont aérien humanitaire ouvert en début d'année pour Goma.

B.L.

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe dicte sa loi à Bazano

Pour sa deuxième sortie à la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) - Ligue 1, le Tout-Puissant Mazembe n'a pas fait dans la dentelle. Le club tuteuré par le chairmain Moïse Katumbi Chapwe a laminé, le 30 août, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, la Jeunesse sportive Groupe Bazano, par quatre buts à zéro.

Tout s'est décidé en deuxième période. Joël Beya a ouvert la marque à la 50e minute dans une sorte de cafouillage dans la surface de réparation de Bazano après un corner du Malien Ibrahim Keita. Le joueur formé à la Katumbi football Académie (KFA) a eu le temps de glisser le cuir qui traînait une fraction de secondes devant lui, au fond des filets. Ce but a annihilé tous les efforts de résistance de Bazano lors des quarante-cinq minutes de la première période.

A la 61e minute, le Malien Ibrahim Keita, déjà passeur décisif au premier but, a délivré un deuxième « assist », en déposant le cuir sur la tête de Magloire Ntambwe pour le deuxième but en pleine lucarne. Le troisième but a été l'œuvre de Haininkoy à la 84e minute, avant le quatrième et dernier but de la partie inscrit par Kevin Mondeko à la 90e minute. A l'issue de la deuxième journée, Tout-Puissant Mazembe compte déjà 6 points et 4 buts marqués. La JS Bazano n'avait déjà pas vu sa requête de report de cette rencontre être acceptée par la Linafoot. Cette dernière a donc maintenu la date du match pour le 30 août. Après deux journées, Bazano compte zéro point glané, avec sept buts encaissés et un seul marqué.

Martin Enyimo

HANDBALL FÉMININ

La RDC accueillera la 26e Coupe d'Afrique des nations en 2024

La République démocratique du Congo (RDC) organisera la 26e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine de handball en 2024. La compétition se déroulera à Kinshasa, rapporte-t-on, mais la période n'est pas encore déterminée.



Les Léopards dames handball de la RDC/DR

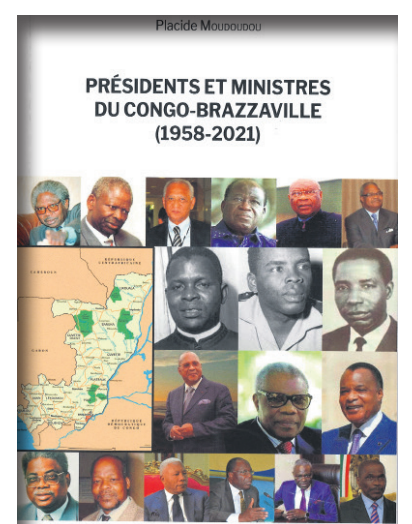
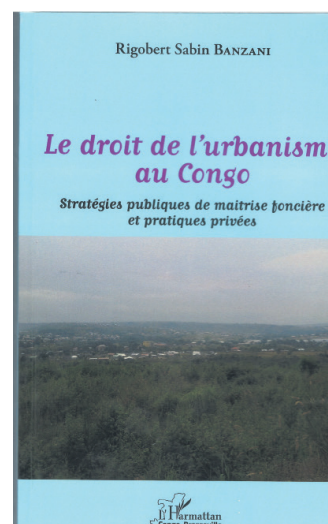
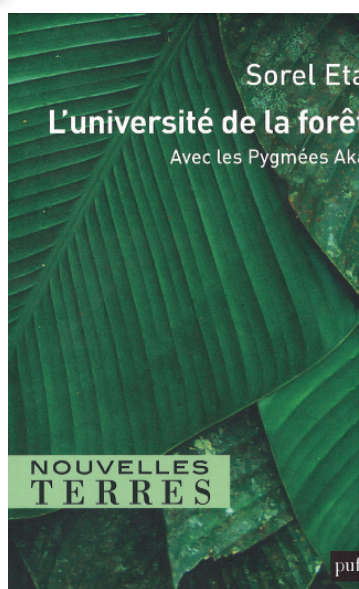
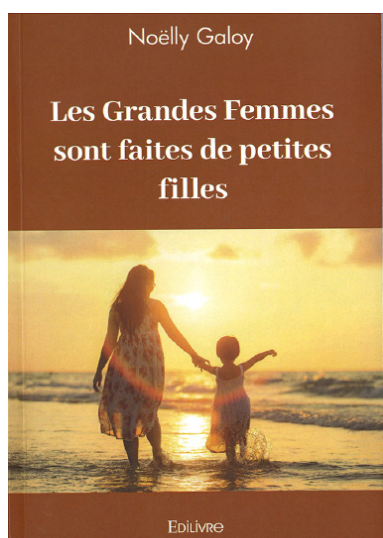
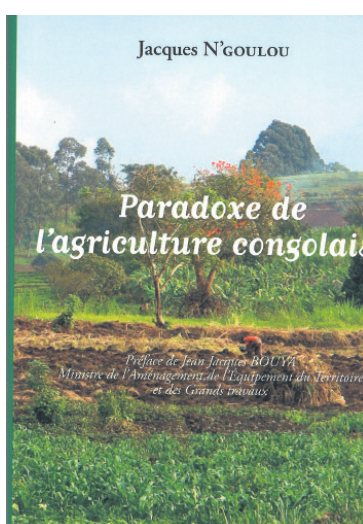
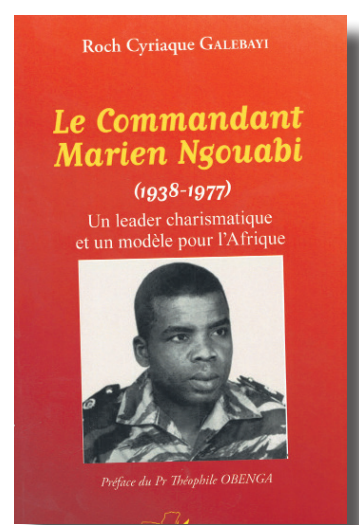
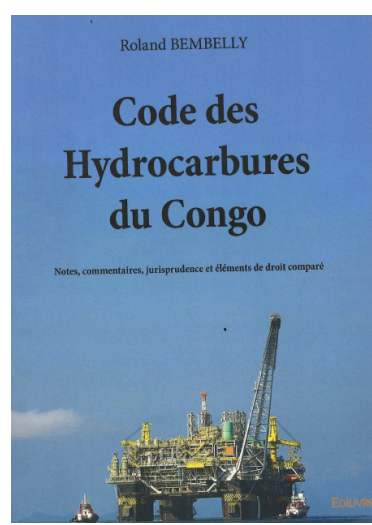
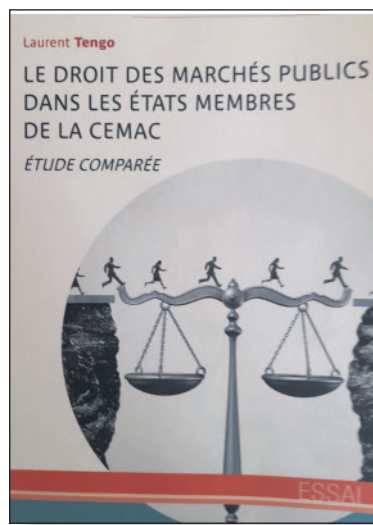
La décision a été prise le 29 août, au cours d'une réunion de la Confédération africaine de handball, motivée par le rapport d'une délégation de l'instance africaine de la balle dure après une inspection des infrastructures construites en marge des 9es Jeux de la Francophonie.

Le Congo Kinshasa s'est rendu disponible pour abriter cette compétition après le désistement du Cap-Vert qui devait initialement organiser cette joute sportive continentale. La RDC avait été programmée à accueillir la CAN en 2028 comme l'annonçait en avril dernier le président de la Fé-

dération de handball (Féhand) à l'issue de sa réélection à la tête de cette instance nationale de la balle dure.

Soulignons que ce sera une première pour la RDC d'organiser une compétition sportive de cette envergure, avec naturellement le soutien et l'accompagnement du gouvernement central. Et cela, après une organisation satisfaisante des 9es Jeux de la Francophonie à Kinshasa à la suite du dynamisme du gouvernement dans la construction et réhabilitation des infrastructures sportives dans la capitale RD-congolaise. **M.E.**

EN VENTE



ELIMINATOIRES CAN FÉMININE MAROC 2024

Les Diables rouges préparent la double confrontation contre la Guinée-Bissau

Les Diables rouges seniors dames vont en découdre le 18 septembre avec la Guinée-Bissau, dans le cadre du match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations que le Maroc va abriter en 2024.

La manche retour, prévue le 26 septembre à Brazzaville, permettra de déterminer la sélection qui affrontera le vainqueur Tunisie-Niger pour une place qualificative à la phase finale que le Congo n'a plus disputée depuis 2008. Les dames congolaises préparent cette double confrontation depuis un mois au stade Alphonse-Massamba-Débat. « Nous continuons à travailler en dépit de quelques difficultés que le staff technique s'attèle à les corriger », a expliqué Berjona Mbemba, la sélectionneuse de l'équipe nationale dames. Elle a assuré avoir convoqué vingt-quatre joueuses pour préparer le match contre la Guinée-Bissau. Un effectif renforcé par deux joueuses de la diaspora, notamment Aminata Dembelé, qui évolue au Maroc, et Armelia Koutoupot, joueuse de la deuxième division en France. Avant la double confrontation contre la Guinée-Bissau, l'équipe congolaise se rendra à Yaoundé, au Cameroun, pour y af-



Les Diables rouges seniors dames affûtent leurs armes/Adiac

fronter le 12 septembre en amical les Lionnes Indomptables, un véritable sparring-partner.

« Je pense que ce match amical nous permettra de mieux jauger le niveau de notre équipe et de corriger les défaillances. C'est un bon test, en vue du match aller contre la Guinée-Bissau »,

a expliqué Berjona Mbemba. « Nous sommes vraiment heureuse de livrer ce match test car il nous permettra de bien préparer la double confrontation contre la Guinée-Bissau. Nous allons nous battre pour faire un bon résultat à Bissau pour ensuite confirmer à Brazzaville », a appuyé Queen

Bouanga Nzouzi, la joueuse des Diables rouges. Berjona Mbemba reste confiante quant à une possible qualification à la CAN. « Nous tenons à relever ce défi de la qualification. Nous allons nous battre pour y arriver. C'est un pari que moi, mon staff technique et les filles, nous tenons à relever

grâce au soutien de la Fédération congolaise de football », a-t-elle assuré. Selon elle, l'équipe a abordé depuis quelques jours la mise en place tactique. Les Diables rouges dames, a-t-elle ajouté, ont besoin du soutien moral, matériel et financier de tous les acteurs pour aller de l'avant.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue des champions, barrages retour

Les Young Boys de Berne balayent le Maccabi Haïfa 3-0 et se qualifient pour la phase de poules de la Ligue des champions. Sylvester Ganvoula, entré à la 69e, y participera donc, rejoignant ainsi Matt Mousilou (Lille/2006) Delvin Ndinga (Auxerre/2012) et Mavis Tchibota (Maccabi Haïfa/2023) dans le cercle fermé des Diables rouges ayant joué la plus prestigieuse compétition européenne.

Angleterre, 2e tour de la League Cup

Sixième de 4e division, Newport County tient en échec Brentford, pensionnaire de PL (1-1). Mais les coéquipiers d'Offrance Zanzala, convalescent, sont finalement éliminés aux tirs au but (0-3).

Géorgie, match en retard de la 19e journée,



Sylvester Ganvoula, ici en championnat le 5 août dernier, intègre le club restreint des Diables rouges en Ligue des champions Uefa (DR)

1re division

Dila Gori et Romaric Etou, titulaire, sont sévèrement battus à domicile par le Dinamo Tbilissi (0-3).

Italie, 3e journée, 2e division

Sans Gabriel Charpentier, Parme prend le gain du match à Pise (2-1). L'international congolais n'est pas apparu sur la moindre feuille de match en ce début de saison et son dernier match officiel date du 1er mai (9 minutes contre Benevento).

Russie, 3e journée de la phase de poules, Coupe

Emmerson Illoy Ayyet était titulaire lors du revers du FC Ural chez le Rubin Kazan (1-2). Troisième du championnat, Ural ne compte que 3 petits points dans le groupe B de cette phase de groupes.

Camille Delourme



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du Lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*





AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'INSTALLATION EN CLIENTÈLE PRIVÉE D'UN DOCTEUR VÉTÉRIINAIRE OU D'UN TECHNICIEN VÉTÉRIINAIRE POUR L'OUVERTURE DES CABINETS VÉTÉRIINAIRES BASÉS À OUESSO

I. Description du Service Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP)

Le SVPP est une stratégie de mise en place de service de santé animale communautaire accessible à tous, de qualité, rentable économiquement et efficace. Son objectif est de renforcer durablement la santé animale dans les zones difficilement accessibles ou rurales, par la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité avec la participation des éleveurs, des techniciens d'élevage, de médecins vétérinaires privés, des services techniques étatiques, les collectivités locales, les projets et les ONG locales.

Il s'appuie sur cinq principes :

- (i) Le désengagement de l'État du secteur productif au profit du secteur privé et son repositionnement sur ses fonctions régaliennes ;
- (ii) La prise en charge des coûts de la santé par l'éleveur ;
- (iii) La disponibilité et l'accessibilité des services de santé animale de proximité,
- (iv) L'articulation/intégration de plusieurs acteurs de la filière ;
- (v) La professionnalisation et la responsabilisation des vétérinaires privés.

L'architecture structurale de la stratégie est bâtie autour de trois composantes distinctes. Il s'agit de la composante contrôle vétérinaire, de la composante technique (pratique vétérinaire) et de la composante sensibilisation vétérinaire.

La composante technique ou pratique vétérinaire est constituée d'une clinique vétérinaire (dirigée par un vétérinaire), des cabinets de soin (dirigés par des techniciens) et un réseau

d'auxiliaires d'élevage. Les relations entre la clinique (vétérinaire privé) et les cabinets sont caractérisés par un parrainage et un lien commercial. Le vétérinaire privé du fait d'être parrain des techniciens, assure l'encadrement technique de ces derniers. Sa structure, disposant d'une pharmacie vétérinaire, est le lieu d'approvisionnement des cabinets gérés. Ces derniers ont une gestion autonome comme la clinique et la pharmacie. Les techniciens ont le devoir de rendre compte régulièrement au vétérinaire. Ils sont automatiquement intégrés dans le dispositif du réseau (services) grâce à un protocole.

Les agents communautaires de santé animale (ACSA) sont les acteurs à la base du dispositif. Ils sont choisis dans les différentes communautés sur la base des critères bien définis. Leur choix est fait avec la collaboration des trois composantes. Ils ont pour rôle d'assurer les soins de base, la sensibilisation et la mobilisation des éleveurs. Ils sont suivis par le vétérinaire privé et les gérants des cabinets.

II. La localité visée :

La localité visée pour l'installation d'un vétérinaire ou d'un technicien vétérinaire en clientèle privée est la ville de Ouesso :

III. Description des responsabilités du vétérinaire ou du technicien vétérinaire :

Les techniciens responsables de cabinet vétérinaire auront les tâches suivantes :

- Réunir les dossiers techniques, juridiques et financiers pour l'ouverture d'un cabinet de soin vétérinaire.

-Pratiquer tout acte médical qui contribue au maintien ou à l'amélioration de la santé des animaux.

-Assumer directement la gestion administrative et financière du cabinet.

-Assurer l'approvisionnement en intrants vétérinaires et zootechniques.

-Gérer le matériel technique et logistique, les stocks et le personnel du cabinet

-Participer à la sélection des ACSA en collaboration avec les services techniques et les éleveurs.

-Gérer et assister le réseau d'auxiliaires (appui conseil, formation, contrôle, pose de diagnostics, traitements) en collaboration avec le vétérinaire privé.

-Installer des outils de gestion (cahier de stock, fiche de prestation, cahier de caisse et journal comptable...) simples et fonctionnels permettant une bonne gestion du cabinet.

-Veiller au respect des prérogatives entre l'Etat et le privé.

-Développer toute initiative en respect de la réglementation en vue d'assurer une viabilité financière de ses activités.

-Développer un partenariat dynamique avec les services techniques et les organisations d'éleveurs dans sa zone d'intervention.

-Rendre compte au projet, se soumettre au contrôle de l'autorité vétérinaire centrale et déconcentrée et lui rendre compte régulièrement de l'exécution des activités.

IV. Profil requis :

- Être de Nationalité congolaise ;

-Avoir un Diplôme de Docteur vétérinaire ou de technicien d'élevage avec une expérience professionnelle d'au moins 1 an en milieu rural ou en clinique ;

-Être de bonne moralité, motivé(e), dynamique ;

-Avoir un bon esprit entrepreneurial ;

-Avoir la capacité de pourvoir au cofinancement de la clinique ;

-Parler au moins une des langues du milieu est un atout.

-Être apte à effectuer de longs déplacements sur le terrain et à moto ;

-Avoir un âge compris entre 22 et 50 ans.

V. Composition du dossier

-Un certificat de nationalité ;

-Casier Judiciaire.

-Une photocopie légalisée du ou des diplômes et autres attestations professionnelles ;

-Un curriculum vitae détaillé avec trois personnes de référence ;

-Une lettre de motivation dans laquelle le candidat précisera ses motivations et décrira sommairement sa stratégie pour rendre viable le cabinet ;

NB : le CV et la lettre de motivation en fichier PDF sont envoyés à l'adresse suivante :

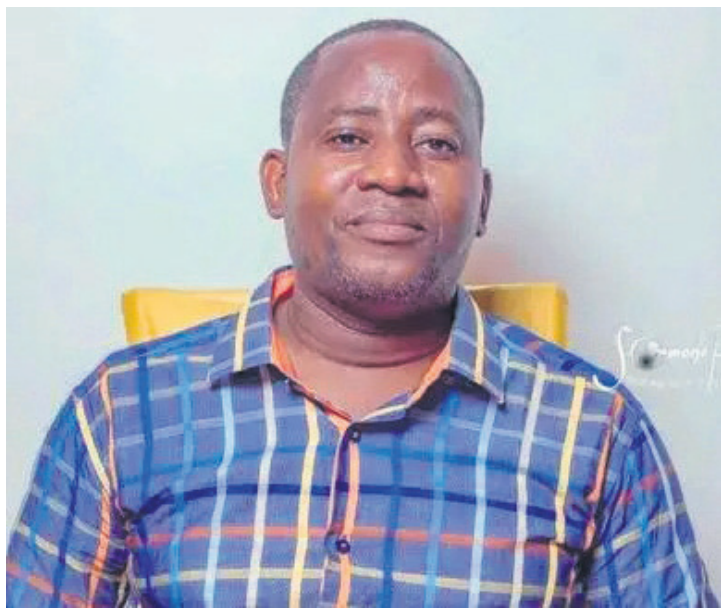
wcscongo@wcs.org/

dantonnacci@wcs.org

La date de clôture est fixée au 25 Septembre 2023.

Fait à Ouesso, le 18 août 2023

NÉCROLOGIE



La famille Ngalissia, la famille Kaouamy annoncent aux parents, amis et connaissances que les obsèques de Ngayi Chritel sont programmées pour le vendredi 1^{er} septembre 2023 à Brazzaville.

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-11h00 : recueillement au domicile sis n° 10 Banziris à Poto-Poto ;

-13h00 : départ pour le cimetière Jérusalem ;

-17h00 : retour et fin de cérémonie.

AVIS DE PERTE

M. Assad Abdallah domicilié au 03 avenue Cardinal Emile Biayenda demande à toute personne de bonne volonté ayant retrouvé son passeport libanais n°LR19678911 du 20 décembre 2022 de bien vouloir le lui déposer ou le contacter au n°06 801 01 53.

Une récompense est prévue.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs seront aux prises à Muza FC

Les Diabes noirs connaissent depuis la fin du premier tour préliminaire des compétitions africaines leur adversaire. Le seul représentant congolais resté encore en lice disputera la place qualificative à la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération contre Maestro United de la Zambie (Muza FC).

FC Muza s'est qualifié pour le deuxième tour préliminaire en s'imposant 3-0 sur ses propres installations au match retour devant Cano sport Academy de la Guinée équatoriale après un score d'un but partout au match aller.

Exemptés du premier tour préliminaire, les Diablotins entraînés désormais par Noel Tosi (ancien sélectionneur des Diabes rouges en 2006-2007) se sont contentés d'un match amical international qui les a opposés aux Aigles du Congo ancienne JSK de la République démocratique du Congo pour préparer cette future double confrontation. Les Diablotins qui ont pris le meilleur 3-1 le 28 août au stade Alphonse-Massamba-Débat rêvent de rééditer l'exploit de la saison dernière où ils ont réussi à disputer



Les Diabes noirs affronteront Muza FC au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération Adiac

Le match aller du deuxième tour préliminaire se disputera le 15 septembre en Zambie et la manche retour le 29 septembre à Brazzaville.

la première phase de poules d'une compétition africaine après plus de 70 ans d'existence. Le match aller du deuxième tour préliminaire se disputera le 15 septembre en Zambie et la manche retour le 29 septembre à Brazzaville. C'est dans les circonstances identiques que les Diabes noirs avaient enfin pu mettre fin à la malédiction qui les poursuivait en compétitions africaines. Les récents vainqueurs de la Coupe du Congo ayant terminé troisième de son groupe derrière Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire, Rivers United du Nigeria et devant le Daring club Motema Pembé veulent cette fois-ci aller le plus loin possible dans cette nouvelle aventure. Le match de préparation du 28 août a donné les premiers enseignements..

James Golden Eloué

EVOCAION

Le 20 août 1978, Jacques Opangault, ancien vice-président de la République du Congo, a tiré sa révérence

À chaque anniversaire de la disparition de l'ancien vice-président de la République du Congo, Jacques Opangault, notre regretté frère le journaliste Mfumu Fylla lui consacrait un article dans un journal local. Ce dernier, disparaître il y a bientôt trois ans, le devoir me revient de prendre sa relève pour ce 45^e anniversaire afin de perpétuer la mémoire de cet illustre homme politique de notre pays.

En effet, le 20 août 1978, il y a 45 ans, celui que l'on qualifiait de « parangon » de la politique congolaise, Jacques Opangault, a quitté ce monde. C'est l'occasion de revenir sur la vie d'un homme dont l'intégrité ne cesse d'inspirer des générations de patriotes. Sans pour autant s'appesantir sur sa biographie déjà largement partagée, il est néanmoins loisible de relater certains faits et actes qui traduisent le caractère particulier de cet acteur de la politique congolaise à ses débuts.

Natif de Boundji dans la Cuvette centrale, Jacques Opangault a commencé sa carrière comme écrivain interprète dans l'administration coloniale des années 1930, puis l'a terminée comme greffier au Palais de justice de Brazzaville.

Avant de créer le Mouvement socialiste africain (MSA), formation politique sous la bannière de laquelle il est connu et reconnu, Jacques Opangault a d'abord disposé d'une formation politique essentiellement syndicale, notamment avec la Confédération générale du travail (CGT) française, avant de participer à la création du GEC (Groupe d'études communistes). Dans ce premier groupement politique local et sorte d'embryon de parti communiste, militaient également Félix Tchicaya, Aubert Lounda, Julien Boukambou, et tant d'autres dont des Français. L'aventure ne fut que de courte durée puisque le groupe se scinda lorsque Jacques Opangault se rapprocha des socialistes de la SFIO et

que Félix Tchicaya adhéra, avec quelques autres dont Aubert Lounda, au Rassemblement démocratique africain (RDA) de Félix Houphouët Boigny, proche, à l'époque, du Parti communiste français.

Toutefois, la situation dans les colonies était loin d'être une sinécure pour les populations locales. Face aux tracasseries coloniales, la population du département du Pool organisa une révolte contre l'impôt de capitation connu sous l'appellation « impôt des trois francs » imposé par les colons. En guise de représailles, le préfet de la ville de Brazzaville et du Pool, Pierre de Butafocco se lança dans une répression féroce de la population où les arrestations, exécutions sommaires n'avaient d'égal que le saccage, la dévastation et l'incendie des villages. Ces exactions qui sont restées gravées dans la mémoire des populations de la région du Pool se sont déroulées en 1941, sous le règne du gouverneur général Félix Eboué.

La réaction de Jacques Opangault et de quatre de ses compagnons, Moise Eckomband, Pamphile Adada, Charles Kibat, et Jacques Mouenekolo, ne se fit pas attendre. Une pétition fut rédigée et déposée chez le gouverneur Félix Eboué qui n'hésita pas à les faire arrêter et juger à Kinkala. Emprisonnés pendant quelque temps, ils furent élargis mais Jacques Opangault fut exilé en Oubangui Chari, l'actuelle République centrafricaine. Preuve d'une solidarité réelle et sans hésitation aucune avec

les compatriotes du Pool, en balayant les pesanteurs géographiques et cela dans le cadre d'une nation congolaise encore balbutiante, cet exemple est le premier des actes qui caractérisent la personnalité de Jacques Opangault et de ses convictions politiques.

Le second acte, relativement connu de tous, demeure la solidarité affichée envers le président Fulbert Youlou au lendemain du soulèvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963 qui intervint en son absence. En effet, alors qu'il était en mission à Rome où il était allé plaider la cause de l'indépendance angolaise auprès du Vatican, le gouvernement fut renversé. A son retour, il fut approché dès l'aéroport par les services français et certains syndicalistes qui lui firent la proposition de remplacer l'abbé Youlou, son partenaire de l'exécutif. Même si ses relations avec ce dernier n'avaient jamais été un long fleuve tranquille depuis la défection du député Yambo, Jacques Opangault déclina cette offre qu'il considérait déloyale et indécente, et demanda à rejoindre son partenaire en prison, démontrant aux yeux de tous sa loyauté et sa grandeur d'esprit.

Le troisième fait reste par contre très peu connu. En effet, alors qu'il passait paisiblement sa retraite à Boundji, en 1966, après trois années de détention, un avion affrété par les réseaux de Jacques Foccart atterrit un jour, non loin de là, en provenance d'un pays voisin avec une cargaison d'armes que d'étranges passagers européens venaient lui fournir. Ces derniers lui suggèrent de créer une rébellion au nord du pays contre le président Alphonse Massambat Débat. L'argument présenté par ces étranges visiteurs était, selon ces pieds nickelés, que « le président Débat aurait de l'aversion

pour les Congolais de la partie septentrionale de notre pays ». Jacques Opangault les écouta sans broncher. Mais après leur départ, il prit l'encombrante cargaison et alla la jeter dans l'Alima en ayant pris soin d'avertir le président Débat. C'est ainsi que la rébellion n'eut jamais lieu, la politique de « diviser pour régner » ayant été étouffée dans l'œuf.

Enfin en 1968, après l'accession du commandant Marien Ngouabi au pouvoir - que certains esprits limités ont voulu interpréter comme un désir de venger Jacques Opangault du basculement de la majorité parlementaire en faveur de Youlou, lors de la défection de Yambo en 1959 - il lui fut proposé d'assumer de hautes fonctions sous ce régime du Conseil national de la révolution (CNR). Une fois encore, sa constance ne se démentit pas. Il déclina l'offre, poliment, estimant qu'il avait déjà fait son temps et que ce pouvoir des jeunes trentenaires très enthousiastes était celui de tous les dangers. Son frère Simon Pierre Kikhouna Ngot qui y adhéra dut déchanter. Il quitta cet attelage six mois plus tard.

Voici quelques faits marquants de la vie de cet homme que le regretté Mfumu qualifiait également d'« étoile filante » de la politique congolaise. Retraité paisible à Boundji, avec une pension trimestrielle de moins de 100 000 FCFA, il avait refusé tout reclassement sur liste d'aptitude en tant que ministre de la Justice.

Voilà mon frère Mfumu, de là où tu nous observes, tu dois être quelque peu satisfait que je puisse prendre ta relève pour la perpétuation de la mémoire de ton grand-oncle Jacques Opangault.

Emile Opangault
avec la collaboration d'Elie Mavoungou